
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de parc éolien de Saint-Damase
par la Société en commandite Fleur de Lis Éoliennes
Saint-Damase**

Dossier 3211-12-183

Le 23 août 2012

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de parc éolien de Saint-Damase par la Société en commandite Fleur de Lis Éoliennes Saint-Damase répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2011-02-23	Réception de l'avis de projet au MDDEP
2011-03-23	Délivrance de la directive
2012-04-03	Réception de l'étude d'impact
2012-06-20	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-06-28	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires
2012-08-03	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-08-17	Réception des réponses de l'initiateur à la deuxième série de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

La Société en commandite Fleur de Lis Éoliennes Saint-Damase est formée par deux partenaires, soit la Municipalité de Saint-Damase et Algonquin Power. Cette compagnie, basée en Ontario, se spécialise dans la production d'énergie renouvelable au Canada. Le projet de parc éolien de Saint-Damase a été retenu dans le cadre du troisième appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution en décembre 2010.

Le projet du parc éolien communautaire de Saint-Damase est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Damase, dans la MRC de La Matapédia et dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Il consiste à aménager un parc éolien de huit éoliennes ÉNERCON de modèle E-101 totalisant une puissance installée de 24,0 MW et s'étendant sur une superficie de 28,88 km² dans un secteur agro-forestier. Il est prévu que les éoliennes soient toutes installées sur des terres privées.

En plus des éoliennes, le projet comprend la construction des infrastructures connexes, telles que les chemins d'accès et un réseau collecteur reliant chaque éolienne à un poste de raccordement élévateur de tension. Le coût du projet est évalué à 70 M\$. Pendant la phase de construction, les activités devraient nécessiter l'emploi de 25 à 50 personnes durant une période de neuf mois. La mise en service du parc éolien est prévue en 2013.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Transports;
- Environnement Canada;
- le Centre des services partagés du Québec;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- la Société Radio-Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLEUR DE LIS ÉOLIENNES SAINT-DAMASE. *Parc éolien de Saint-Damase – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 1*, par Génivar, mars 2012, 130 pages et 4 annexes;

- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLEUR DE LIS ÉOLIENNES SAINT-DAMASE. *Parc éolien de Saint-Damase – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 2*, par Génivar, mars 2012, pagination multiple;
- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLEUR DE LIS ÉOLIENNES SAINT-DAMASE. *Parc éolien de Saint-Damase – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3 – Réponses aux questions et commentaires*, par Génivar, juin 2012, 77 pages et 6 annexes;
- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLEUR DE LIS ÉOLIENNES SAINT-DAMASE. *Parc éolien de Saint-Damase – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 4 – Réponses aux questions et commentaires – 2^e série*, par Génivar, août 2012, 11 pages et 1 annexe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 23 mars 2011. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Hubert Gagné, M.Sc.géogr.

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres